



HAL
open science

La frontière coréenne et le "problème" nord-coréen

Valérie Gelézeau

► **To cite this version:**

Valérie Gelézeau. La frontière coréenne et le "problème" nord-coréen. Critique : revue générale des publications françaises et étrangères, 2018, La Corée, combien de divisions?, 848-849, pp.64-74. halshs-02022996

HAL Id: halshs-02022996

<https://shs.hal.science/halshs-02022996>

Submitted on 18 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La frontière coréenne et le « problème » nord-coréen

Plusieurs semaines après le test nucléaire du 3 septembre 2017 réalisé par la Corée du Nord, et après l'habituel raz-de-marée médiatique que suscite l'éternel retour de la crise nucléaire autour de la péninsule coréenne, le voyage en Asie du président des États-Unis en novembre 2017 n'a guère suscité l'intérêt de la presse française. La tension et l'attention sont retombées. Or qu'a-t-on compris des éléments de fond qui constituent cette crise, dont la Corée du Nord est un acteur central ?

Depuis 1990, un des objectifs de la communauté internationale est la « dénucléarisation » de la péninsule coréenne et l'amélioration de la situation des droits de l'homme en Corée du Nord, par la transformation du régime. En 2017, après vingt-sept ans de négociations et d'actions, cet objectif n'a pas été atteint. La Corée du Nord peut toujours être considérée comme un État totalitaire et, d'autre part, elle possède l'arme nucléaire depuis 2006, date du premier essai (effectué le 9 octobre). Les dix dernières années ont vu le développement d'une capacité déjà acquise, qui combine auto-défense et maintien du pouvoir en place.

Provenant de divers instituts de recherches et *think tanks* tant sud-coréens qu'américains, opérant dans le champ des sciences politiques et des relations internationales, la littérature portant sur cette question est aujourd'hui très importante, notamment en anglais et en français¹. Sans redire ce qui a été exposé ailleurs maintes fois, je propose plutôt d'offrir ici un point de vue de géographe², en abordant

1. Voir une bonne revue de la littérature et des *think tanks* dans P. Pons, *Corée du Nord. Un État-guérilla en mutation*, Paris, Gallimard, 2016, p. 20-23.

2. V. Gelézeau, « Voyager en ignorance, voisiner en connivence. Le terrain d'une géographe française en Corée », *Croisements. Revue francophone de sciences humaines d'Asie de l'Est*, n° 4, été 2014,

la question par le biais d'un objet particulier : celui de la frontière intercoréenne³. Il s'agira tout d'abord d'interroger l'espace qui détermine la division péninsulaire, afin de mieux comprendre la dynamique spatio-temporelle de la situation géopolitique coréenne au début du *xxi*^e siècle. Dans un deuxième temps, je montrerai comment la polarisation de cette frontière s'articule aux actuels discours sur la Corée du Nord.

La frontière coréenne et le « système de division » : ni guerre ni paix

Considérée comme immobile dans le temps et l'espace de la guerre froide, une frontière sépare aujourd'hui dans la péninsule coréenne deux États qui se partagent à parts presque égales un territoire couvrant un peu moins de la moitié de la France⁴, et qui s'opposent sur le plan social, économique et politique. D'un côté, la République de Corée (ou Corée du Sud), pays d'environ cinquante millions d'habitants, société aujourd'hui développée et riche, postindustrielle et démocratique, qui inonde l'Asie et le monde des productions de sa culture populaire et qui a acquis une place importante dans la communauté internationale; de l'autre, la République populaire démocratique de Corée (ou Corée du Nord), État totalitaire d'environ vingt-trois millions d'habitants qui se dit socialiste, en proie depuis le début des années 1990 à une grave crise que je qualifie de « contre-développement⁵ », et qui subit les sanctions de la communauté internationale en raison de sa politique nucléaire et de ses infractions aux droits de l'homme.

Mais contrairement aux images médiatiques et savantes qui circulent, la frontière qui sépare ces deux pays est tout le contraire d'une ligne figée.

p. 110-127.

3. Voir aussi V. Gelézeau, K. de Ceuster et A. Delissen (éd.), *Debordering Korea. Tangible and Intangible Legacies of the Sunshine Policy*, Londres/New York, Routledge, 2013.

4. Corée du Nord : environ 100 000 km²; Corée du Sud : environ 120 000 km².

5. Jusque dans les années 1980 la Corée du Nord apparaissait comme un modèle de développement socialiste ; au début des années 1960, elle était, à côté du Japon, l'autre « dragon d'Asie ».

Il faut d'abord noter que le *moment* de sa création est assez difficile à situer exactement dans le temps, car plusieurs événements l'ont déterminée⁶. En 1945, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, une première ligne de division sur le 38^e parallèle fut décidée en hâte par l'état-major américain, qui créa deux zones d'occupation (américaine au Sud et soviétique au Nord), pour désarmer l'armée impériale japonaise, dans la perspective d'une indépendance à venir de la Corée (colonisée par le Japon depuis 1910). En 1948, cette ligne de division se transforma en frontière *de facto*, au moment de la création de deux États coréens rivaux (République de Corée, alliée des États-Unis le 15 août, et République populaire démocratique de Corée, alliée de l'Union soviétique, le 9 septembre). Inscrits dans les dynamiques de la guerre froide, ces deux États s'affrontèrent dans une guerre que l'on peut considérer au départ comme une guerre civile – mais qui devint internationale avec l'intervention de la Chine, aux côtés de la Corée du Nord, et des États-Unis, dirigeant une force onusienne, aux côtés de la Corée du Sud. Le 27 juillet 1953, un armistice fut signé à Panmunjeom par la Corée du Nord et la Chine d'une part, et les États-Unis (qui signèrent pour l'ONU) d'autre part – mais pas par la Corée du Sud.

Deux caractéristiques majeures, qui expliquent en partie la crise actuelle, sont à retenir de cette frontière qui est, comme l'ont qualifiée Bruce Cumings et Sheila Miyoshi Jager, la «non-frontière» d'une «guerre inachevée»⁷.

6. En anglais, voir V. Gelézeau, «The inter-Korean border region – 'meta-border' of the Cold War and metamorphic frontier of the peninsula», dans D. Wastl-Walter (éd.), *The Ashgate Research Companion to Border Studies*, Oxon, Ashgate, 2011, p. 325-348. En coréen, voir par exemple la série dirigée par Kim Jae-han aux éditions Sohwa (Séoul) : *DMZ I – Baljeonjeok iyong-gwa haechae* [DMZ I – Usage progressif et dissolution] ; *DMZ II – Hoengjeok bundan-eseo jongjeok yeon-gyeollo* [DMZ II – Reverting beyond Division], 2000 ; *DMZ III – Jeopgyeong jiyeok-ui hwahae hyeopnyeok* [DMZ III – Réconciliation et coopération de la zone frontière], 2001. Voir également Kim Hak-jae, *Han-guk jeonjaeng-gwa jayuju-ui pyeonghwa gihoek – Panmunjeom cheje giwon* [The Origins of the Panmunjom Regime], Séoul, Humanitas, 2015.

7. B. Cumings, *The Origins of the Korean War. Liberation and the*

La première est spatiale: il ne s'agit pas d'une frontière internationale *stricto sensu*, autrement dit d'une ligne simple séparant deux États souverains. Mais d'une «zone démilitarisée» (DMZ: *Demilitarized Zone*) de quatre kilomètres autour d'une ligne de cessez-le-feu, où s'était stabilisé le front de la guerre de Corée (1950-1953) aux alentours du 38^e parallèle. Aussi faut-il l'analyser dans l'épaisseur d'un dispositif spatial de défense, qui a notamment entraîné la création de toute une série d'autres zones particulières dans la région: ainsi, en Corée du Sud, la «zone de contrôle des civils» (*min-ganin tongje jiyeok*) dans laquelle on ne peut pénétrer sans un laissez-passer spécial, ou la «zone frontière» (*jeopgyeong jiyeok*) qui a un statut particulier dans le système de planification national⁸.

La seconde caractéristique est temporelle. Cette frontière est aujourd'hui *toujours en construction*. Il faut considérer que la période 1945-1953 correspond à la première phase, violente et destructrice des sociétés et des territoires, de l'émergence non d'une frontière, mais d'un véritable *front*. Depuis 1953, l'évolution de ce front se poursuit de manière feutrée dans un «système de la division» (*bundan cheje*⁹) qui n'est *ni la guerre ni la paix* et qui a pu entraîner la modification de la ligne de front. C'est ainsi que les lignes de la frontière maritime ont en réalité bougé jusqu'au début des années 1990 (n'étant fixées que *de facto*). De même, en Corée du Sud, les zones de restriction des déplacements de la population civile résidant à proximité de la frontière (comme la zone de contrôle des civils) ont été diminuées au début des années 1980, afin de faciliter la vie des habitants. Cela a créé quelques ruines étranges, comme par exemple des postes frontières abandonnés.

Emergence of Separate Regimes 1945-1947, Princeton, Princeton University Press, 1981; S. Miyoshi Jager, *Brothers at War. The Unending Conflict in Korea*, Londres, Norton & Company, 2013.

8. Kim Young-bong, *Jeopgyeong-ui hyoyuljeok gwalli bang-an* [Propositions stratégiques pour une gestion efficace de la zone frontière], Séoul, Korea Institute for Human Settlement, 1997.

9. Paik Nak-chung, *The Division System in Crisis*, Oakland, The University of California Press, 2011.

Frontière métamorphique, évolution cyclique et crises géopolitiques

Surtout, à l'image des plaques de l'écorce terrestre dont le mouvement imperceptible peut créer des failles ou une activité volcanique, cette frontière-front (frontière dite «chaude» dans la classification de Michel Foucher¹⁰) évolue selon le mode cyclique et de la crise (entendue au sens commun de «phase grave dans l'évolution des événements, des idées (synonyme de tension, conflit)¹¹»).

La question des territoires maritimes offre un bon exemple du caractère métamorphique de cette frontière. En effet, du point de vue du droit maritime, plusieurs îles sud-coréennes appartenant au comté – *gun* – de Ongjin, qui dépend de la ville métropolitaine d'Incheon sur le plan administratif, se trouvent dans des eaux indéterminées. À la suite de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer établie à Montego Bay en 1982, les deux Corées auraient dû négocier le dessin de leurs eaux territoriales – ce qui n'a pas été possible, car un tel dialogue était impensable à l'époque et le reste aujourd'hui. La fameuse NLL (*Northern Limit Line / Bukbang han-gye seon*), qui est portée sur la plupart des cartes internationales, est en réalité la frontière établie *de facto* par l'ONU et la Corée du Sud après la guerre de Corée (d'abord comme une zone de sécurité pour les navires venant du Sud); cette frontière n'est pas reconnue par la Corée du Nord qui a déterminé d'autres limites¹². Des batailles navales régulières dans cette zone, en 1999, 2002, 2009, de même que le naufrage de la corvette sud-coréenne Cheonan en mars 2010, puis le bombardement de l'île sud-coréenne de Yeonpyeong en novembre 2010, sont des expressions concrètes du *front*.

Enfin, pour opérer une montée en généralité, cette frontière-front est un excellent exemple de l'actuelle nécessité de considérer les frontières non comme des espaces linéaires simples, mais comme des dispositifs réticulaires

10. M. Foucher, *Fronts et frontières* [1988], Paris, Fayard, 1991.

11. Définition du *Petit Robert*. La crise sous-entend aussi une dimension violente et émotionnelle dans son déroulement; par essence, elle finit par s'apaiser.

12. Voir la carte dans V. Gelézeau, *Séoul*, Paris, Autrement, coll. «Mégapoles», 2011, p. 73.

complexes et multiniveaux, où se jouent les constructions identitaires¹³.

Ainsi, cette frontière se diffracte à toutes les échelles des deux sociétés coréennes (Nord et Sud), mais aussi d'une diaspora dont la constitution remonte principalement aux XIX^e et XX^e siècles et qui compte aujourd'hui près de six millions de personnes (environ deux millions en Amérique, autant en Chine, 900 000 au Japon, 450 000 en Russie et dans les républiques postsoviétiques). Par exemple, les zones économiques spéciales de Gaeseong et du mont Geungang développées par la Corée du Sud en Corée du Nord ont constitué de véritables enclaves spatiales de la coopération intercoréenne dans les années 1998-2008. Bien que fermées aujourd'hui à la Corée du Sud, elles ont été pendant dix ans le lieu d'interactions très importantes, et surtout ont modifié la configuration spatiale de la zone frontière¹⁴. Sur le plan social, les quelque 30 000 Nord-Coréens vivant aujourd'hui en Corée du Sud, confrontés à des processus d'isolement et de discrimination très bien analysés par la sociologie¹⁵ et l'anthropologie politique¹⁶, constituent une autre forme d'enclave, anthropologique, où se négocient des frontières identitaires.

Frontière coréenne, «méta-nation» polarisée et diabolisation de la Corée du Nord

J'analyse donc la Corée, ensemble cohérent dans la longue durée, mais qui comprend aujourd'hui deux États articulés à cette importante diaspora, en termes de «méta-

13. A.-L. Amilhat-Szary, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui?*, Paris, PUF, 2015. La littérature sur la frontière en sciences humaines et sociales est très vaste. Pour un point sur ce «concept nomade», voir L. Jeanpierre, «Frontière», dans O. Christin (éd.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, Paris, Métailié, 2010, p. 157-169.

14. V. Gelézeau, K. De Ceuster et A. Delissen (éd.), *Debordering Korea. Tangible and Intangible Legacies of the Sunshine Policy*, op. cit.

15. É. Bidet, «Social capital and work integration. The case of North Korean defectors in South Korea», *Asian Perspective*, vol. 33, n° 2, 2009, p. 151-179.

16. D. Chubb, «Le combat des activistes nord-coréens en Corée du Sud», *Critique internationale*, n° 49, décembre 2010, p. 37-51.

culture¹⁷» ou de «métanation¹⁸», notions plus spatiales et géographiques que celle, plus connue mais anthropologique, d'*ethnoscape* forgée par Arjun Appadurai, ou de «monde» forgée par Jacques Gernet à propos de la Chine.

Or ce qui distingue la «méta-nation» coréenne de l'*ethnoscape* ou du monde civilisationnel est sa dimension politique et surtout la *polarisation* de la frontière intercoréenne, qui devient explicite quand on aborde son analyse en se situant depuis la Corée et en utilisant des matériaux coréens et la langue coréenne. En effet, s'il est possible de dire vaguement en français et en anglais «Corée» ou *Korea* pour désigner, selon le contexte, l'un des deux pays ou la péninsule dans son ensemble, cela est impossible en coréen, en raison de la difficulté de nommer la «Corée entière» dans cette langue (que ce soit dans sa forme sud- ou nord-coréenne). En Corée du Sud, «Corée» se dit *Han-guk*. En Corée du Nord, «Corée» se dit *Joseon*. Aucun terme vernaculaire ne rend l'idée de «Corée» qui renvoie à la longue durée d'une culture ancrée dans cette péninsule asiatique aujourd'hui divisée. Ou alors il faut être Nord- ou Sud-Coréen et dire «*uri nara*» (mon pays) ou «*joguk*» (la patrie): expressions difficiles à utiliser par une géographe française. Ainsi est-il impossible de se situer «en Corée» sans expliciter une *position politique*, soit au Sud soit au Nord.

Bien plus, les deux formes contemporaines de la langue coréenne expriment la polarisation et les frontières mentales qui conduisent à exercer ce que j'appelle des recherches «schizo-coréanologiques¹⁹»: focalisées sur l'étude de la Corée du Sud, peu conscientes du fait que la plupart des faits sociaux analysés sont en fait formés, et informés, par le système de la division. Peu conscientes, surtout, du fait que cette polarisation est aujourd'hui articulée à la construction des discours dominants concernant la Corée du Nord.

17. V. Gelézeau, «Beyond the "long partition": from divisive geographies of Korea to the Korean metaculture», *European Journal of East Asian Studies*, vol. 9, n° 1, été 2010, p. 1-24.

18. V. Gelézeau, «Le mur coréen et les mots pour dire la Corée. De la frontière spatiale à la méta-nation», *Raison présente*, n° 202, juillet 2017, p. 21-31.

19. *Ibid.*

Une minorité de chercheurs spécialistes de ce pays soulignent que le discours (géo)politique dominant sur la Corée du Nord la cantonne à une altérité très distante, qui n'est pas sans similitude avec celle qu'a construite l'orientalisme aujourd'hui si contesté²⁰. Comme le rappelle Geir Hegelsen, directeur du Nordic Institute of Asia Studies dans un numéro récent de la revue de l'International Institute for Asian Studies: «[...] Durant ces vingt dernières années, la Corée du Nord a été *diabolisée* à un degré tel qu'il est difficile d'imaginer l'existence de personnes normales "au Nord"²¹.»

Ce processus fait abstraction du contexte dans lequel se situe la Corée du Nord, caractérisé notamment par l'état de guerre et les sanctions internationales (qui affectent surtout la population). La majorité des travaux sur la Corée du Nord ne visent ainsi qu'à dénoncer le régime (droits de l'homme et développement nucléaire notamment), ce qui contribue à biaiser les perspectives²². Aussi bien dans la littérature médiatique que dans la littérature scientifique (un des numéros d'une grande revue de géographie française proposait en 2014 un éditorial intitulé «La Corée du Nord, un cauchemar digne d'Orwell²³»), le pays est décrit comme l'incarnation du mal: en témoignent ses «provocations militaires, son programme nucléaire clandestin, une économie en état de banqueroute, une situation catastrophique des droits de l'homme et des leaders excentriques, sinon fous²⁴».

Il convient pourtant de mieux problématiser tous ces faits: j'ai montré par exemple, à partir des affrontements autour de la frontière inter-coréenne²⁵, que les «provocations militaires»

20. C. Armstrong, «Trends in the study of North Korea», *Journal of Asian Studies*, vol. 70, n° 2, 2011, p. 357-371 ; P. Maurus, *La Corée dans ses fables*, Arles, Actes Sud, 2010.

21. *The IIAS Newsletter*, n° 78, automne 2017, p. 18.

22. C. Hong, 2013, «Reframing North Korean human rights – Introduction», *Critical Asian Studies*, vol. 45, n° 4, 2013, p. 511-532; H. Smith, «Crimes against humanity? Unpacking the North Korean human rights debate», *Critical Asian Studies*, vol. 46, n° 1, 2014, p. 127-143.

23. *La Géographie*, n° 1552, p. 6-7.

24. C. Armstrong, «Trends in the study of North Korea», art. cit. p. 357-358.

25. V. Gelézeau, «The inter-Korean Border Region – “meta-border”

du Nord doivent s'analyser dans des chaînes d'événements qui articulent les relations antagonistes des deux Corées, et la politique interne de chacune d'entre elles, au contexte global de relations internationales toujours plus tendues depuis les attentats du 11 Septembre. Les provocations militaires de la Corée du Nord constituent aussi un des symptômes de fonctionnement du *front* et de la situation spécifique de la péninsule coréenne (ni guerre ni paix) que je décris plus haut. De même, l'éternel retour de la crise nucléaire ou des missiles, et le blocage de la situation actuelle, ne se limitent pas à la manipulation du régime nord-coréen, mais renvoient aussi au refus de la communauté internationale d'entendre les inquiétudes de la Corée du Nord sur sa sécurité; la crise s'inscrit, il ne faut pas l'oublier, dans un contexte global de non-respect du traité de non-prolifération par les deux principales puissances nucléaires²⁶. Quant à la folie des leaders, elle pose la question de la forme et de la longévité du totalitarisme nord-coréen bien plus qu'elle n'en explique les ressorts.

La logique de ces discours, qui ne problématisent pas les faits, méconnaît le problème originel que posent une frontière *irrésolue* et une situation *qui n'est ni la guerre ni la paix*. Un très intéressant numéro spécial des annales de l'Association des géographes américains²⁷ fournit des éléments de réflexion sur un sujet classique depuis la fameuse réflexion d'Yves Lacoste («La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre»): à juste titre, il critique les visions centrées sur les États dans l'analyse de la guerre et de la paix qui dominent la littérature académique, dans le champ des sciences politiques et des relations internationales²⁸. Les auteurs montrent au contraire combien la notion même de guerre a évolué, les guerres entre grandes puissances qui ont caractérisé le début du xx^e siècle ayant laissé la place à des

of the Cold War and metamorphic frontier of the peninsula», *op. cit.*, p. 335-339.

26. G. Le Guelte, «Un monde sans armes nucléaires?», *Le Débat*, n° 162, novembre-décembre 2010, p. 106-115.

27. A. Kobayashi (éd.), «Geographies of peace and armed conflict», *Annals of the Association of American Geographers* (AAAG), 2009, vol. 99, n° 5, p. 819-826.

28. C. Flint (éd.), *The Geography of War and Peace. From Death Camps to Diplomats*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

guerres asymétriques entre des groupes antisystèmes et des États puissants, ou à des guerres civiles circonscrites au sein d'États faibles²⁹ : autrement dit, à des situations qui peuvent souvent être considérées comme guerres ou paix, selon le point de vue. Ainsi en est-il, par exemple, de la guerre contre le terrorisme qui affecte l'ensemble des pays occidentaux et qui entraîne des conséquences concrètes dans la vie des populations de ces pays – le maintien de l'état d'urgence en France étant un des exemples qui peuvent venir immédiatement à l'esprit d'un lecteur français. Le système de division coréen (*bundan cheje*), qui entretient cette situation qui n'est ni la paix ni la guerre, a des conséquences similaires. Du point de vue nord-coréen, la situation est interprétée comme une guerre, et il ne s'agit pas seulement d'une manipulation de la propagande étatique.

*

Ainsi, telle une faille active de l'écorce terrestre, la frontière coréenne est-elle perpétuellement en construction. Cette caractéristique détermine le caractère cyclique et l'irrésolution des questions géopolitiques coréennes (qu'il s'agisse de la question nucléaire ou des relations entre les deux Corées). En l'absence de résolution du conflit issu de la partition de 1945 et responsable de la division solidifiée de 1953, cette «frontière chaude» constitue un *front* dont les crises régulières, à différentes échelles (qu'elles soient locales comme en mer Jaune ou globales comme celles liées au nucléaire nord-coréen), sont des symptômes. De plus, la polarisation idéologique de ce front détermine la manière dont l'objet «Corée du Nord» émerge de cette dynamique géopolitique dans les discours dominants de l'Occident, qu'ils soient médiatiques ou savants.

La nature même de la frontière intercoréenne, non-frontière et méta-frontière, inscrit la situation géopolitique de la péninsule dans la logique particulière d'une situation qui n'est *ni la guerre ni la paix*, ou *autant la guerre que la paix*. En ce sens, les vœux pieux répétés des *think tanks*

29. J. Agnez, «Killing for cause? Geographies of war and peace», dans A. Kobayashi (éd.), *Annals of the Association of American Geographers (AAAG)*, vol. 99, n° 5, 2009, p. 1054-1059.

internationaux, qui prônent le maintien de la paix dans la péninsule, ne sont-ils finalement qu'à moitié réalisés.

Le « problème » nord-coréen ne peut pas s'analyser indépendamment de cette logique particulière. Sans un renversement radical de perspective, et sans une résolution de la situation d'armistice, des flots d'encre continueront de couler sur les meilleures stratégies à adopter afin de résoudre la crise nucléaire dans la péninsule, ou sur les vertus comparées de l'engagement et de son contraire. La crise ne se résoudra pas et, au mieux, peut-on espérer l'installation d'une forme d'équilibre de la terreur : comme celle qui a caractérisé les années de guerre froide, avec le risque, cette fois, d'une prolifération atteignant des petits États antisystèmes opposés aux États dominants de la communauté internationale. Telle est la situation rappelée par ce numéro de l'AAAG sur le plan global – et dont la péninsule coréenne constitue une excellente illustration³⁰.

Pour finir, revenons aux relations internationales dans leurs aspects les plus pragmatiques, en évoquant la position diplomatique de la Norvège (citée dans le numéro récent de la revue de l'IIAS) : l'ambassadeur de ce pays en Corée du Sud est également ambassadeur au Nord, et la Norvège pose en principe que le contact est essentiel pour maintenir la paix et son développement, quelle que soit la situation géopolitique. La Norvège soutient avec fermeté les sanctions contre le développement nucléaire de la Corée du Nord, tout en poursuivant, dans ce cadre, l'aide humanitaire et les échanges culturels et scientifiques. Si l'amélioration des relations diplomatiques est subordonnée à l'amélioration de certains dossiers (notamment nucléaire et droits de l'homme), la position diplomatique de la Norvège à l'égard de la RPDC part de l'idée que « nous devons accepter que la Corée du Nord, ses dirigeants et son régime ont leurs propres préoccupations. Comprendre les positions de la Corée du Nord est un premier pas nécessaire à toute amorce de discussion effective sur la question nord-coréenne³¹ ».

Valérie GELÉZEAU

30. *Ibid.*

31. J. Grevstad, « North Korea from a Norwegian perspective », *The IIAS Newsletter*, n° 78, automne 2017, p. 19.